Code d'éthique des parents coéducateurs

Intention
Le code d'éthique des parents coéducateurs de l'école Tourterelle vise à établir un partenariat clair et respectueux entre les familles et l'école, afin d'offrir aux élèves et aux membres du personnel un milieu éducatif sécuritaire, cohérent et enrichissant.

Engagements des parents coéducateurs
L'école Tourterelle fonctionne selon un modèle de coéducation et de gestion participative qui respecte le rôle et les responsabilités de chacun. **La participation parentale est obligatoire et constitue donc un élément central du projet éducatif, mais aussi un privilège**. En effet, les parents de Tourterelle sont des témoins privilégiés des accomplissements des enfants de l'école, car cette dernière leur est ouverte à tout moment de la journée. Chaque famille doit contribuer activement à la vie scolaire des élèves de l'école Tourterelle en assurant un minimum d'une heure par semaine d'implication parentale en classe et en participant aux différentes formations données en soirée. Cette implication permet d'enrichir les apprentissages des élèves et d'assurer le bon fonctionnement de l'école. L'implication dans différents comités est aussi à privilégier pour déployer le sens de la communauté et l'innovation pédagogique. Sans cette implication, les objectifs du projet éducatif ne peuvent être atteints.

Sécurité et conformité
Conformément aux normes en vigueur, toute personne appelée à être en contact régulier avec les élèves doit obligatoirement se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires. Cette démarche est effectuée dans le respect des règles de confidentialité par le centre de services scolaire et vise à assurer la sécurité des enfants.

Encadrement des élèves
Les parents doivent respecter les horaires de participation, assurer leur présence ou organiser un remplacement en cas d'absence (ex.: grands-parents, personne significative pour l'enfant). Les parents doivent aussi maintenir un encadrement sécuritaire lors des projets à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école.

Suivi du code d'éthique
La direction et l'équipe-école peuvent exiger un suivi ou un accompagnement plus soutenu lorsqu'une famille rencontre des difficultés à respecter ses engagements ou ayant des enjeux quant à la communication non-violente avec les membres du personnel.
Les interventions se font de manière progressive.

- Courriel personnalisé et signature du code d'éthique;
- Discussion pour rechercher des solutions qui permettent de soutenir la famille ;
- Médiation ;
- Lettre d'attente ;
- Accompagnement en projet par un membre du personnel ou de la communauté ;
- Retrait temporaire (pause participation parentale) ;
- Rencontre avec un comité éthique composé d'une direction, d'un membre du CÉ et d'un enseignant.

Agir avec respect et humanisme	**Faire preuve de coopération et d'engagement**	**Faire preuve de responsabilité et d'autonomie**	**Utiliser une communication bienveillante et efficace**
Comportements attendus	***Comportements attendus***	***Comportements attendus***	***Comportements attendus***
Adhérer aux valeurs et au projet éducatif de l'école ; Adopter des comportements qui respectent le code de vie des élèves et le code d'éthique de l'école ; Faire confiance en l'expertise des membres de l'équipe-école en respectant les rôles et les responsabilités de chacun ;	Assumer son rôle de coéducation en classe en respectant ses engagements ; Participer aux diverses rencontres obligatoires (assemblées générales, séances d'information, soirées de coéducation ou de coformation, rencontres de bulletin) ; Reconnaitre et valoriser la contribution de chacun ; Partager ses idées et ses connaissances ; Être solidaire des décisions prises par l'école (les membres de l'équipe-école demeurent les leaders pédagogiques) ; Respecter et appliquer le code de vie de l'école.	Lire les communications officielles (communiqués hebdomadaires, code de vie et d'éthique, guide des parents) ; Aviser rapidement en cas d'absence, retard ou changement de routine. Faire preuve de ponctualité dans les divers engagements ; Respecter les échéanciers (appréciation au portfolio des élèves, paiement de facture, réponse aux courriels ou aux sondages). Planifier et organiser les périodes de projet avec son enfant à l'avance ; Demander de l'aide en cas de difficulté.	Être courtois et poli dans les échanges tant à l'oral qu'à l'écrit ; Favoriser la consultation et les échanges positifs ; Adopter un ton de voix calme et respectueux ; Discuter des différends en s'adressant à la personne seule à seule, en choisissant un lieu et un moment appropriés ; Communiquer l'information au bon moment ; Utiliser les bons mots pour exprimer son désaccord ; Prendre rendez-vous pour discuter d'un sujet plus sensible.
Comportements à éviter	***Comportements à éviter***	***Comportements à éviter***	***Comportements à éviter***
Alimenter ou lancer des rumeurs ; Avoir des propos blessants ; Utiliser son appareil technologique personnel durant la participation parentale à des fins autres que pédagogiques ; Publier des photos/vidéos d'autres enfants sur les réseaux sociaux.	Refuser d'échanger avec certaines personnes ; Faire de l'exclusion volontaire auprès de certains enfants, parents ou membres du personnel.	S'absenter de sa participation parentale sans respecter la procédure (trouver un remplaçant, aviser les enseignants, etc.)	Régler les différends sur la place publique (corridor, classe) ; Faire des critiques non constructives ; ***Tolérance zéro*** Toute forme de violence verbale, physique ou psychologique